

REMARQUES SUR LES SCEAUX DE MUWATALLI II

HATICE GONNET*

Planches 57-59

Nous connaissons sept empreintes de sceaux de Muwatalli II¹. Deux d'entre elles ne présentent aucune originalité par rapport aux sceaux royaux connus². La légende hiéroglyphique des cinq sceaux restants (cf. pl. I) a intrigué les chercheurs, en raison de certaines particularités qu'ils présentent, entre autres l'existence d'une scène centrale, qui apparaît ici pour la première fois. Diverses hypothèses ont été émises pour la lecture d'une partie de la légende: elles visent toutes à y reconnaître le nom de naissance du roi. Nous croyons pouvoir présenter une hypothèse différente.

La légende de ces sceaux est composée de la façon suivante: à gauche, un groupe de signes (A) donne le nom dynastique du roi et un de ses titres: "Mu(wa)tali GRAND ROI". Notons tout de suite l'absence du disque ailé au dessus de ce groupe, où il devrait normalement se trouver. Au centre, figure la représentation d'un dieu embrassant le roi. A droite, deux groupes de signes, l'un en dessus du bras que le dieu tend (B), l'autre en dessous (C); le groupe C, qui retiendra notre attention, présente des variantes que l'on peut classer en trois types, comme on va le voir.

Dans un travail précédent, nous avons proposé d'interpréter la représentation centrale comme un pictogramme à lire *NARAM DINGIR-LIM* = favori du dieu, épithète royale souvent mentionnée dans les textes cunéiformes³. Cette interprétation est soutenue par le texte de la prière que Muwatalli II adresse au dieu de l'Orage *pihassassi* son seigneur: "Viens en ma compagnie en tenant ma main droite... viens à mon côté à la manière du dieu de l'Orage"⁴, et par un passage du traité conclu entre ce roi et

* Dr. Hatice GONNET, 22 Rue Beutreillis 75004 Paris/FRANCE

¹ H.G. Güterbock, *Siegel aus Boğazköy I*, 1940, (abrégé par la suite: *SBo* I) 38-42; II, 1942, (*SBo* II); Id. *Boğazköy V* (abrégé: *Bog* V) *Funde aus den Grabungen 1970 und 1971, Abhandl des Deutschen Orient Gesellschaft* 18, Berlin, 1975, fig. 1.

² *SBo* I 42 et *SBo* II 1.

³ H. Gonnet, dans *Hethitica*, III, 1979, p. 23-24 et no 195, 196 et 208.

⁴ E. Laroche, *Catalogue des textes hittites*, Paris, 1971 (abrégé: *CTH*), 381 III 39-41.

Alaksandus du Wilusa, dans lequel Muwatalli II se qualifie lui-même de "favori du dieu de l'Orage *pihassassi*⁵. Ces deux textes suggèrent aussi que le dieu représenté pourrait être le dieu de l'Orage *pihassassi*⁶.

La partie gauche de la légende hiéroglyphique étant relative au roi, la partie centrale évoquant la protection du roi par le dieu, la partie droite (B et C) devrait être (principalement) relative au dieu. La partie B se lit "GRAND ORAGE (du) CIEL", l'ensemble devrait se lire schématiquement: le grand roi Muwatalli, favori du grand dieu de l'Orage (qui pourrait être *pihassassi*) -malgré l'absence de déterminatif divin sur la partie B.

On sait qu'E. Laroche, dans sa publication relative à l'empreinte du sceau de Tudhaliya IV, trouvé à Ras-Shamra (RS 17. 159; cf. ici-même, pl. 2 a), a estimé que la légende hiéroglyphique au dessous du nom dynastique et des titres du roi figurait le nom de naissance de ce dernier. Il a mis en parallèle ce sceau de Tudhaliya IV et ceux de Muwatalli II et a proposé, avec prudence, de lire dans la partie C le nom de naissance de Muwatalli: X-Tešub⁷. Malgré la présence du disque ailé dans la partie C sur quatre de ces cinq sceaux, disque ailé qui surmonte toujours le nom dynastique, d'autres chercheurs ont eux aussi proposé de lire à cet endroit le nom de naissance du roi: Ari-Tešub⁸ et Šarri-Tešub⁹. Notons qu'aucune hypothèse n'a été faite pour la variante du groupe C représentée par le sceau *SBo* I 38, où il est impossible de lire le nom de naissance, puisqu'on y trouve les signes MON SOLEIL ORAGE GRAND ROI (pl. 1 a). Il nous semble qu'une hypothèse qui rendrait compte également de ce sceau serait préférable.

⁵ CTH 76 I 1-2; III 80-81; IV 29-30; "C'est moi, Mon Soleil, grand roi, favori du dieu de l'Orage *pihassassi*"

⁶ Nous remercions J.D. Hawkins de nous avoir communiqué le point des recherches sur la racine *pihas*. Lui-même a été informé par F. Starke dans une communication personnelle relative à cette racine. *Pihas* = logogramme HI.HI., qui correspondrait à E. Laroche, *Hiéroglyphes Hittites* I, 1960 (abrégé: *HH* I), 200, avec un sens primaire: "éclair" et un sens dérivé: "brillance". Le mot *pihas-assi* = HI.HI. - assi et le hittite *piha(im)mi* (participe bien assuré du verbe dénominatif formé sur cette racine; cf. *sarla(im)mi*. plus bas note 13) pourraient signifier: victorieux".

⁷ E. Laroche. *Ugaritica* III, 1956, p. 112 et 117-119; *HH* 1,270.

⁸ H.G. Güterbock, *Journal of Near Eastern Studies*, 32, 1973. 140-141 et *Bog* V, à propos du sceau no 1, voit dans ce signe *HH* I 66 = *pi(ya)* hittite-louvite, *ari* hourrite, et lit: *Ari-Tešub*.

⁹ H. Nowicki voit dans le même signe *HH* I 70 = *sara/i* et lit Šarri-Tešub (*Hethitica* V, 1983, 111-118).

Le premier type de la partie C (*SBo* I 38) présente en effet, sous le disque ailé (*HH* I 190), le signe ORAGE (*HH* I 199) et trois fois GRAND Roi (*HH* I 18), cf. pl. 1 a.

Le deuxième type (*SBo* I 39-40, et *Bog* V 1) comprend, sous le disque ailé, deux fois le signe GRAND ROI, qui encadrent trois signes dont deux se lisent *Tesub-ba* (*HH* I 318, 334), le troisième faisant difficulté (cf. pl. 1 b-d): nous y reviendrons.

Le troisième type (*SBo* I 41) est analogue au type 2, mais le disque ailé est absent, pour des raisons qui nous échappent. Le sceau n'est d'ailleurs que partiellement conservé (la partie A et le sommet de B manquent: cf. pl. 1 e).

Les remarques qui précèdent permettent de se poser trois questions:

1. Comment expliquer l'absence du déterminatif divin dans la partie B?
2. Que penser du troisième signe de la partie C dans les types 2 et 3, signe qui a donné lieu, comme on l'a vu, à des interprétations divergentes?
3. Pourquoi le disque ailé est-il, sur les sceaux des types 1 et 2, dans la partie C, et non dans la partie A, sur le nom dynastique du roi?

1. L'absence de déterminatif divin sur le nom du dieu de l'Orage du Ciel en B ne nous paraît pas fortuite: elle pourrait être indirectement liée à l'aspect royal du dieu¹⁰, souligné dans les textes cunéiformes de Muwatalli II, où on lit que le dieu de l'Orage *pihassassi* est "le roi du Ciel"¹¹, comme "Tešub, seigneur du Ciel et de la Terre, (est) roi des dieux"¹². La qualité royale du dieu de l'Orage signifierait son rang prééminent parmi les dieux, comme le roi est le premier parmi les hommes.

2. Le sceau du type 1 montre qu'en C c'est le symbole du dieu de l'Orage qui est écrit, comme en B. Nous pensons que c'est son nom (Tešub) et une de ses épithètes qui sont écrits en C sur les sceaux des types 2 et 3. Sur ces derniers sceaux, le signe problématique peut en effet s'interpréter de deux façons différentes: a) il pourrait être *HH* I 70, qualifiant

¹⁰ On trouve dans d'autres textes des dieux et des déesses qualifiés de rois et de reines: CTH 700 VI 1-10; 383 I 1-3; 384 II 12; 346: XXXIII 100+III6; 381 141.

¹¹ CTH 381 III 51.

¹² CTH 382 Ro 1.

Tešub de "sublime", *sarla(im)mi*¹³, ou d'EN HAUT¹⁴ (du Ciel, cf. plus haut et note 11). La lecture développée de la partie C serait: Tešub sublime/ du Ciel de Mon Soleil, grand-roi. b) ce signe pourrait également être *HH I 66 — pi*, comme H.G. Güterbock l'a suggéré (cf. note 8). On pourrait lire *pi(has)*, ce qui donnerait: Tešub *pihassassi* de Mon Soleil, grand roi. Pour le type 1, on peut proposer la lecture développée: (dieu) de l'Orage de Mon Soleil, grand roi.

Notons ici que d'après notre lecture de la partie C des sceaux de Muwatalli II, on peut proposer pour le sceau de Tudhaliya IV que nous avons mentionné plus haut (RS 17.159) l'interprétation suivante de l'endroit qui a été lu par E. Laroche: Hišmi-Sarruma, comme nom de naissance du roi: "Sarruma (le) brillant". Sur ce sceau comme sur ceux qui nous occupent, on trouverait le nom du dieu, une épithète divine, et l'indication du rapport privilégié du dieu avec le roi. Ainsi disparaîtrait, dans les deux cas, la contradiction entre la présence simultanée du nom de naissance du prince héritier et du titre de grand roi, titre qui est réservé au roi régnant.

3. La présence du disque ailé¹⁵ dans la partie C, comme celle des signes GRAND ROI, s'explique dans la lecture développée que nous venons de proposer. Tandis qu'on trouve en A le nom du roi et en B le symbole du dieu, on constate que la relation entre le dieu et le roi est indiquée deux fois sur les sceaux: dans le pictogramme central, où le dieu enlace le roi, et dans le texte que constitue la partie C, où l'on trouve le nom du dieu, son épithète et les titres du roi, le sens étant que le dieu est le dieu personnel du roi. Ce serait la volonté de souligner cette relation qui expliquerait le déplacement du disque ailé de A vers C. Il est vrai

¹³ *HH I 70 — ser/sara* des textes cunéiformes, signifie "sur, au-dessus, en haut"; le signe est particulièrement reconnaissable sur *SBo I 39* (cf. pl. 1 b): la position inclinée qu'il a sur ce sceau est rare, mais on la retrouve sur la stèle de Karahöyük 4 et 10 côté droit (cf. note 9). *Sarla(im)mi* louvite est le participe du verbe *sarla* exalté, élevé, sublime"; Muwatalli II utilise ce verbe dans sa prière au dieu de l'Orage *pihassassi*: "j'exalterai toujours le dieu de l'Orage *pihassassi* (*CTH 381 III 44 et 61*): "j'exalterai mon maître le dieu de l'Orage *pihassassi* (*ibidem, A III 62 — B IV 30 et 32*). Cette lecture de la partie C est une suggestion de J.D. Hawkins, que nous remercions vivement. Sur l'adjectif *sarli*, cf. E. Laroche, *Festschrift J. Friedrich*, 1959, 291-298.

¹⁴ Sur l'opposition entre les dieux d'en haut et les dieux d'en bas, cf. *Keilschrifturkunden aus Bogazkoy* XVII 14 IV 16-21; XXIV 12 III 8-10; XII 50.4; XVII 20 II 15.

¹⁵ *HH I 190*, équivalent de "UTU" des textes cunéiformes, signifiant: "Mon Soleil, ma Majesté", est le titre spécifique des rois régnants.

que cette lecture développée "de mon Soleil, grand roi", à la place du titre attendu: "mon Soleil, grand roi", est troublante à l'intérieur d'un groupe qui ressemble formellement à un cartouche royal. C'est un exemple unique, mais il est également sans exemple que le nom du roi (en A) ne soit pas surmonté du disque ailé.

Les remarques qui précèdent permettent de faire une classification chronologique parmi les sceaux de Muwatalli II: nous savons qu'au début du XIV^e siècle, Muwatalli II, fuyant les Gasgas, s'était réfugié à Tarhundassa, dont le dieu principal était le dieu de l'Orage *pihassassi*, et que, rentrant vainqueur à Hattusa, il avait ramené ce dieu avec lui en signe de gratitude, le reconnaissant comme son dieu protecteur. On est donc tenté de considérer que les deux sceaux de Muwatalli II mentionnés note 2, qui sont d'un style traditionnel, sont antérieurs au départ du roi vers Tarhundassa et que les cinq sceaux que nous venons d'étudier datent de la seconde partie du règne de Muwatalli II.

Historiquement, ces sceaux marquent trois innovations: sur le plan religieux, l'introduction d'un dieu étranger au sommet de la hiérarchie divine de Hattusa¹⁶; sur le plan iconographique, la représentation du dieu protégeant le roi, qui bouleverse la mise en page des sceaux royaux, représentation que l'on retrouve plus tard, seulement au temps de Tudhaliya IV, avec le dieu Sarruma (sur le sceau de Ras-Shamra et sur le relief 81 de Yazılıkaya, cf. pl. 2 a et b); enfin, sur le plan de l'écriture, l'apparition d'une relation syntaxique entre les signes dans le champ hiéroglyphique d'un sceau.

¹⁶ Le dieu de l'Orage *pihassassi* avait un temple à Hattusa sous le règne de Tudhaliya IV; ce temple est mentionné aux 18e-19e jours de la fête printanière de l'AN.TAH.ŠUM (*CTH 613*).